

Séance du conseil communal le 02 juin 2026 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le mardi 02 juin 2026 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance à huis clos

1. Affaires de personnel.

Séance publique

2. Organisation scolaire 2026/2027.
3. Etat des restants.
4. Approbation des comptes de l'exercice 2024.
5. Allocation d'un crédit spécial (nouveau) dans le cadre de l'acquisition par la commune d'un terrain, parcelle cadastrale n° 2304/8154, section C de Weiswampach, au lieu-dit « Op der Haart ».
6. Approbation d'un compromis concernant l'acquisition par la commune d'un terrain, parcelle cadastrale n° 2304/8154, section C de Weiswampach, au lieu-dit « Op der Haart ».
7. Club Haus op der Heed: Convention 2026: Approbation.
8. Allocation d'un crédit spécial (nouveau) pour les travaux et fournitures de remplacement de la cuisine existante par une nouvelle cuisine dans la maison communale (mairie).
9. Travaux et fournitures de remplacement de la cuisine existante par une nouvelle cuisine dans la maison communale (mairie): Approbation du devis estimatif.
10. Allocation d'un crédit spécial (nouveau) pour les travaux de construction d'une annexe à la maison communale pour servir de local de stockage afin de sécuriser la chaufferie.
11. Travaux de construction d'une annexe à la maison communale pour servir de local de stockage afin de sécuriser la chaufferie: Approbation du devis estimatif.
12. Allocation d'un crédit spécial (nouveau) pour les travaux et fournitures pour la mise en place d'une cuisine pour les besoins de l'atelier communal.
13. Travaux et fournitures pour la mise en place d'une cuisine pour les besoins de l'atelier communal: Approbation du devis estimatif.
14. Travaux de façade dans l'intérêt de la maison communale (mairie): Approbation du devis estimatif.
15. Subsidés ordinaires et extraordinaires: Approbation.
16. Convention dans le cadre de l'événement « Awake the Lake »: Approbation.
17. Exercice du droit de préemption.

18. Approbation d'un lotissement de terrains.

19. Projet d'aménagement particulier nouveau quartier dénommé « PAP-NQ » « Auf dem Kiemel Ouest » à Weiswampach – Vote du conseil communal conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

20. Approbation des titres de recettes.

21. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Weiswampach, le 27 mai 2026

Le collège des bourgmestre et échevins.

The image shows a handwritten signature in black ink, followed by a circular official seal. The seal contains a coat of arms and text, likely identifying the municipal council of Weiswampach.